



### Union européenne – Informations générales

- Priorités et programme de travail de la Présidence croate du Conseil
- Adoption de la liste des intergroupes du Parlement européen
- Changement climatique et égalité des genres : priorités des Européens

### Actualité européenne de la protection sociale

#### SANTE

- EMA : Principales décisions en matière de médicaments à usage humain en 2019.
- Avancées dans la mise en œuvre des Règlements DM

### EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Communication CE pour la construction d'une Europe sociale forte pour des transitions justes.
- Et lancement des premières initiatives...
- Mises à jour du MISSOC désormais disponibles en Français.
- Avis du CESE : normes minimales communes en matière d'assurance chômage

### Agenda

### Publications

## FOCUS : «Une Europe forte dans un monde de défis ! »

Le slogan de la toute nouvelle Présidence croate du Conseil de l'UE résonne tout particulièrement au vu des nombreux défis qui attendent l'Union européenne, dans une période de relative incertitude alors que la Commission tarde à publier son programme de travail.

Premier défi : le (long) épisode du Brexit qui, malgré l'adoption formelle à venir de l'accord de retrait interrogé, et ce avant même les tractations sur le futur partenariat entre l'UE et le Royaume-Uni. Les tenants et aboutissants de l'accord de retrait en ce qui concerne l'application des règles de coordination doivent être analysés finement afin d'éviter que des milliers d'assurés sociaux britanniques résidant hors du Royaume-Uni ou d'Européens au Royaume-Uni ne perdent leur droit à la totalisation des périodes d'assurance et voient par exemple leur pension de base ou leurs prestations chômage diminuer fortement.

Deuxième défi : repenser le contrat social en Europe. Ce défi va de pair avec l'exigence d'une convergence sociale afin de réduire autant que possible les effets négatifs des écarts salariaux. En ce sens, la publication de la Communication « Une Europe sociale forte pour des transitions justes » par la Commission constitue un bon signal, en faisant d'un salaire minimum équitable une priorité qui fera l'objet très prochainement de consultations des partenaires sociaux européens (voir infra).

L'Europe, si souvent pointée du doigt pour son attachement à la discipline budgétaire, et notamment à la réduction du déficit et de la dette publique, semble emprunter un chemin alternatif en s'engageant sur une mise en œuvre concrète du Socle européen des droits sociaux. Il faut néanmoins rester réaliste, car cette première initiative de la Commission Von der Leyen, comme celles à venir, reste contrainte par les Traités. S'agissant d'un instrument européen sur les salaires, il ne s'agira donc pas de déterminer un salaire minimum commun pour tous les travailleurs mais bien de trouver une méthode commune pour calculer un salaire minimum juste prenant en compte les situations nationales.

L'amélioration des conditions de travail des travailleurs des plateformes est un autre enjeu. Si aucune initiative législative n'est annoncée dans ce domaine, le Sommet sur les plateformes planifié dans le courant du deuxième semestre ne devra pas omettre la question des droits à la sécurité sociale de ces travailleurs.

Enfin, le document réserve une « surprise » : la révision des règlements européens de coordination, amorcée depuis fin 2016 et qui n'a toujours pas abouti à un accord, n'est pas mentionnée. Textes emblématiques de l'Europe sociale, la nécessité de moderniser ces règlements est un constat partagé. Gageons que cette omission ne signifie pas un désengagement de la Commission en tant que facilitateur pour voir aboutir les négociations entre les deux co-législateurs.

**6.3%**  
Le taux de  
chômage dans  
l'UE  
(Eurostat)

**99.5**  
Nombre d'années  
pour réduire  
l'écart H/F  
(Forum économique  
mondial)

## **Priorités et programme de travail de la Présidence croate du Conseil de l'UE.**

La Croatie, dernier Etat entrant dans l'UE en 2007, préside pour la première fois le Conseil de l'UE du 1er janvier au 30 juin 2020. Quatre priorités pour les six mois sont identifiées : Une Europe qui se développe, qui unit, qui protège et qui rayonne, réunies sous le slogan "Une Europe forte dans un monde de défis". Les dossiers d'importance dans le programme de travail concernent entre autres la négociation du cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027, la mise en œuvre du Pilier européen des droits sociaux, l'arrêt des tendances démographiques négatives, les nouveaux marchés du travail, l'importance de la connaissance, de l'éducation et de l'innovation, ainsi que de l'apprentissage tout au long de la vie ou encore le rapprochement de l'Union et de ses citoyens, en particulier les jeunes. La Croatie a enfin fait de la lutte contre la diffusion de fausses nouvelles, l'intolérance et la désinformation sur les plateformes numériques un axe important de son programme de travail.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://eu2020.hr/Home/Custom?code=Prioritiesvlada.gov.hr/UserDocsImages/Vijesti/2019/12%20prosinac/31%20prosinca/web\\_FINAL\\_PROGRAMME\\_EN\\_FINAL.pdf](https://eu2020.hr/Home/Custom?code=Prioritiesvlada.gov.hr/UserDocsImages/Vijesti/2019/12%20prosinac/31%20prosinca/web_FINAL_PROGRAMME_EN_FINAL.pdf)  
et : <https://eu2020.hr/Home/Custom?code=Priorities>

## **Adoption de la liste des intergroupes du Parlement européen pour la mandature 2019-2024.**

La Conférence des Présidents a adopté le 11 décembre dernier la liste des intergroupes pour la mandature en cours. Constitués à la demande d'eurodéputés de plusieurs groupes politiques, ils permettent des échanges informels avec les acteurs de la société civile sur des domaines d'intérêt commun.

Plusieurs des 27 intergroupes approuvés sont consacrés aux questions suivies par la REIF (Lutte contre la pauvreté, Défi démographique et équilibre vie privée-vie professionnelle, Handicap, Cancer, Intelligence artificielle et numérique...)

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/organisation-and-rules/organisation/intergroups>

## **Changement climatique et égalité des genres sur le lieu de travail, priorités accrues pour les Européens.**

C'est le résultat de la dernière enquête Eurobaromètre publiée le 20 décembre 2019. Les données montrent aussi qu'une majorité d'Européens ont confiance et une bonne image de l'UE, quoique leur nombre ait légèrement diminué (43% contre 44% lors du sondage du printemps 2019). L'immigration reste le sujet de préoccupation premier, suivi par le changement climatique et la situation économique. Au regard des politiques européennes, 78% des répondants signalent leur soutien à des mesures

pour garantir l'égalité des genres sur le lieu de travail, 76% sont pour l'euro et l'Union économique et monétaire et 2/3 souhaitent un système d'asile européen commun.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/EMPL-OJ-2020-01-22-1\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/EMPL-OJ-2020-01-22-1_EN.html)

## Santé

### **EMA : Principales décisions en matière de médicaments à usage humain en 2019.**

L'Agence européenne des médicaments a publié une infographie récapitulant ses principales décisions de 2019 en matière de médicament à usage humain. L'agence a rendu 66 avis positifs (pour 4 avis négatifs et 12 retraits de demandes par les fabricants), permettant l'entrée sur le marché de 30 nouvelles molécules, et a autorisé 60 extensions d'indications. 7 nouveaux médicaments orphelins et 5 biosimilaires ont reçu l'aval du Comité des médicaments à usage humain. L'essentiel des nouveaux traitements approuvés l'ont été dans le domaine de l'hématologie.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.ema.europa.eu/en/documents/report/human-medicines-highlights-2019\\_en.pdf](https://www.ema.europa.eu/en/documents/report/human-medicines-highlights-2019_en.pdf)

### **Avancées de la mise en œuvre des Règlements dispositifs médicaux.**

Alors que le nouveau Règlement sur les dispositifs médicaux (DM) sera mis en œuvre dans moins de 6 mois, les acteurs du dossier poursuivent leurs travaux préparatoires. La Commission européenne, qui affine la conception de la nomenclature qui sera reprise dans EUDAMED, a décidé de se baser sur la *Classificazione Nazionale Dispositivi medici* utilisée par l'Italie, le Portugal et la Grèce.

De son côté, le groupe de coordination en matière de dispositifs médicaux a publié ses recommandations en matière de cybersécurité, alors qu'à ce jour seules la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni disposent de lignes directrices propres aux DM en la matière.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/docsroom/documents/39009?locale=en>  
et <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/38941>

## Emploi et affaires sociales

### **Communication de la Commission pour la construction d'une Europe sociale forte pour des transitions justes.**

Le 14 janvier 2020, la Commission a présenté sa Communication sur la construction d'une Europe sociale forte qui présente la vision de l'exécutif quant à la contribution des politiques sociales pour faire face aux défis et tirer parti des opportunités qui se présentent à l'UE et ses membres et introduit les initiatives que la Commission prendra en la matière dans les prochains mois.

Ces initiatives entendent assurer la réalisation de l'engagement pris lors de la proclamation du [Socle européen des droits sociaux](#) en 2017. Dans cette perspective, la Communication mentionne un calendrier et un certain nombre de propositions pour 2020, parmi lesquelles : un instrument européen relatif à des salaires minimum justes

pour tous les travailleurs, une nouvelle stratégie européenne sur l'égalité des genres, qui inclura des mesures contraignantes pour la transparence des salaires, une Garantie Jeunesse renouvelée, un sommet sur le travail de plateforme numérique, un Livre Vert sur le vieillissement, une nouvelle stratégie européenne sur le handicap, un rapport sur la démographie dans l'UE et un système européen de réassurance chômage.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langld=fr&catId=89&furtherNews=yes&newsId=9524>

## **Et lancement des premières initiatives...**

Simultanément à la publication de la Communication, la Commission a lancé la première phase de consultation des partenaires sociaux sur un instrument pour un salaire minimum européen. La Commission sollicite leur avis afin de déterminer l'orientation possible de l'action de l'UE pour établir un mécanisme permettant d'établir dans tous les Etats membres des salaires minimums équitables pour les travailleurs dans l'Union. Elle précise que l'initiative européenne respectera les compétences respectives des acteurs concernés et les traditions nationales, ainsi elle ne tendra ni à une harmonisation du niveau des salaires minimum ni à remettre en cause l'autonomie des partenaires sociaux et la liberté de négociation collective.

Egalement à noter, la feuille de route publiée le 6 janvier 2019 relative au renforcement du principe d'égalité de salaire entre hommes et femmes qui annonce le principe des mesures contraignantes pour assurer la transparence dans les salaires perçus par les travailleurs. Cette analyse d'impact initiale est ouverte pour commentaire jusqu'au 3 février 2020.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/fs\\_20\\_51](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/fs_20_51)

*et :* [https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2020-33490\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2020-33490_fr)

## **Informations mises à jour du MISSOC désormais disponibles en Français.**

Les dernières mises à jour des informations du MISSOC, le site web rassemblant les données et dispositions relatives aux systèmes de sécurité sociale des Etats membres de l'UE, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse, sont désormais disponibles en Français, Allemand et Anglais.

*Pour plus d'informations, voir :* <https://www.missoc.org/?lang=fr>

## **Avis du CESE sur des normes minimales communes de l'UE en matière d'assurance chômage.**

Le Comité Economique et Social européen (CESE) a adopté en plénière le 11 décembre 2019 un avis d'initiative proposant la mise en place de normes minimales communes de l'UE en matière d'assurance chômage dans les États membres. Cet avis aborde les

disparités de niveaux de protection que procurent les systèmes nationaux d'assurance chômage au sein de l'Union européenne et propose un éventail de normes minimales possibles : une norme minimale pour le taux net de remplacement des prestations d'assurance chômage, pour le taux de couverture des personnes au chômage bénéficiant d'allocations de l'assurance chômage, pour la durée des droits à une allocation de l'assurance chômage ou un droit en matière de (re)qualification et de formation.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/normes-minimales-communes-de-lue-en-matiere-dassurance-chomage-dans-les-etats-membres-une-mesure-concrete-sur-la-voie>

## Evènements passés

### **17 Décembre 2019, Bruxelles – CDPF : « Tour d’horizon de l’actualité européenne ».**

Le 17 décembre 2019, le Représentant Permanent de la France auprès de l’Union européenne, Philippe Léglise-Costa, a fait le point sur les dossiers européens d’importance pour la France, tels le cadre financier pluriannuel de l’UE 2021-2027 en phase de discussion, les négociations à venir sur l’accord de libre-échange UE-Royaume-Uni et le futur Acte de l’UE sur les services numériques, auquel contribuera le Commissaire européen français au marché intérieur, Thierry Breton.

*Pour plus d’informations, contacter :*

[info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)

## Evènements à venir

### **23 janvier 2020, Riga – Détachement des travailleurs et coordinations des prestations familles dans le cadre de la mobilité européenne.**

Le réseau d’experts européens sur la mobilité et la coordination des systèmes de sécurité sociale, [MoveS](#), tiendra un séminaire à Riga (Lettonie) sur la coordination des prestations familiales dans les situations de mobilité européenne, alors que le pays est en train de transposer dans sa législation la Directive de 2014 sur le détachement des travailleurs et que le traitement des prestations familiales dans ce cadre a déjà conduit à plusieurs litiges devant les juridictions lettones. L’utilisation des formulaires A1 sera également sujet des discussions.

*Pour plus d’informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=88&eventsId=1561&furtherEvents=yes>

### **4 février 2020, Bruxelles – Europe Beating Cancer’s Plan**

A l’occasion de la journée internationale de la lutte contre le cancer, la Commissaire à la Santé Stella Kyriakides présentera officiellement les projets de l’exécutif européen en la matière. L’événement, qui aura lieu au Parlement européen, associera le groupe d’intérêt *MEPs against Cancer*.

*Pour plus d’informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/health/non\\_communicable\\_diseases/events/ev\\_20200204\\_fr](https://ec.europa.eu/health/non_communicable_diseases/events/ev_20200204_fr)

## **Mobilité européenne et pluriactivité, nouveau défi pour l'Europe sociale, EN3S, Décembre 2019, 75 p.**

Un groupe d'élèves de la 58ème promotion de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) a réalisé un « Recherche-Action » sur la mobilité européenne et la pluriactivité. Cette étude collective durant la première année de scolarité permet aux élèves de décrypter des thématiques d'actualité dans le domaine des politiques sociales. Cette étude permet de donner plus de visibilité au phénomène français et européen méconnu de la pluriactivité, forme de mobilité permanente au sein de l'UE encadrée par les règlements européens de coordination de sécurité sociale 883/2004 et 987/200 et qui peut concerner les travailleurs salariés et non salariés. Le travail de recherche analyse les impacts de cette forme de mobilité particulière sur la protection sociale des travailleurs concernés et établit des recommandations pratiques à l'ensemble des organismes nationaux et locaux compétents en la matière. Le Recherche Action a été supervisé par le délégué permanent de la REIF, Arnaud Emériaux

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://en3s.fr/articles-regards/reac/2020/MOBILITE.pdf>

## **Zane Rasnača et Magdalena Bernaciak, *Posting of workers before national courts*, ETUI, 2020, p.336.**

Cet ouvrage publié par l'Institut des syndicats européens (ETUI) donne une analyse comparative des affaires relatives à des litiges liés à des situations de détachement de travailleurs qui ont été portées devant les juridictions nationales de 11 Etats membres de l'UE, dont la France. Chaque chapitre décrit quelles ont les questions juridiques posées lors de ces litiges, les débats qui les sous-tendent ainsi que la jurisprudence qui en a découlé.

*Pour plus d'informations, voir :* <https://www.etui.org/Publications2/Books/Posting-of-workers-before-national-courts>

## **Nicole Scholz, *EPRS, Cross-border threats to health – EU action on preparedness and response*, Janvier 2020, 10p.**

Ce briefing réalisé par le service de recherche du Parlement européen offre un panorama du cadre législatif et opérationnel en matière de menaces de santé transfrontalières. L'UE dispose de compétences spécifiques en ce qui concerne « la surveillance de menaces transfrontières graves sur la santé, l'alerte en cas de telles menaces et la lutte contre celles-ci » (art. 168 TFUE), pour lesquelles elle complète et soutient les actions des Etats membres. La Décision 1082/2013/UE, qui couvre les menaces biologiques, chimiques, environnementales et d'origine inconnue ainsi que les situations d'urgence, établit un Comité de Sécurité Sanitaire (CSS) chargé de promouvoir la coordination entre Etats membres en lien avec la Commission européenne en cas d'alerte. Elle permet également l'accord de passation conjointe de marchés pour les contre-mesures médicales.



Le document analyse les mesures récentes prises par la Commission en matière de résistance aux antimicrobiens et de vaccination. Deux sujets également traités dans les conclusions et recommandations du Conseil, qui a promu en outre une approche concertée en matière de H1/N1 ou encore d'Ebola. De son côté, le Parlement européen rappelle avec constance la nécessité d'une action internationale coordonnée ; il a récemment souligné l'importance de la prise en compte de la dimension climatique de certaines menaces de santé.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/646123/EPRS\\_BRI\(2020\)646123\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/646123/EPRS_BRI(2020)646123_EN.pdf)

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

